



Assemblée générale

Soixante-douzième session

80^e séance plénière

Lundi 80 mars 2018, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák (Slovaquie)

*En l'absence du Président, M. Perera (Sri Lanka),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 heures.

Point 119 de l'ordre du jour

Commémoration de l'abolition de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves

Séance commémorative de l'Assemblée générale à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Conformément au paragraphe 6 de la résolution 70/7, du 4 novembre 2015, nous tenons aujourd'hui la présente séance commémorative à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

J'ai maintenant le plaisir de donner lecture d'une déclaration au nom du Président de l'Assemblée générale, qui, malheureusement, n'est pas en mesure de se joindre à nous cet après-midi.

« Il est des choses que nous aimerions pouvoir oublier. Il est des parties du passé de l'humanité que nous aimerions peut-être voir disparaître, mais cela n'est pas possible. Aujourd'hui, nous reconnaissons. Aujourd'hui, nous réfléchissons. Aujourd'hui, nous nous souvenons. Le système cruel et inhumain de l'esclavage et de la traite

transatlantique des esclaves reste une tache sur l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, alors que nous célébrons cette Journée internationale de commémoration, nous prenons le temps de réfléchir à ce qu'il s'est passé, aux incidences sur notre présent et à la façon de faire en sorte que cela ne se reproduise jamais.

Se souvenir de l'esclavage n'est pas un exercice abstrait. Nous savons que plus de 18 millions de femmes, d'hommes et d'enfants ont été réduits à l'esclavage. Ils ont résisté, lutté et se sont battus pour la liberté. Ils ont enduré 400 ans d'exploitation et de mauvais traitements. Des personnes comme les représentants et moi-même ont été traitées comme des biens meubles - elles ont été achetées, vendues, échangées, héritées et jetées. Des générations de dirigeants et de citoyens ordinaires ont perpétué ou cautionné ces pratiques, ou ont fermé les yeux sur elles.

Le philosophe Edmund Burke a dit un jour, « Ceux qui ne connaissent pas l'histoire sont condamnés à la répéter ». Les facteurs qui sont à l'origine de l'établissement de l'esclavage doivent être compris. Nous devons les surveiller. Nous devons les combattre lorsqu'ils apparaissent.

La discrimination, le racisme et la xénophobie continuent de ronger notre monde. Des personnes continuent d'être spoliées de leur humanité et sont exploitées et maltraitées à des fins économiques. Qui peut oublier les

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-08344(F)



Document adapté

Merci de recycler



images d'hommes enchaînés ensemble et vendus ouvertement sur un marché? Ces images ne datent pas d'il y a 100 ans, mais d'il y a quelques mois le long des côtes libyennes. Ces incidents ont, à juste titre, provoqué l'indignation et entraîné une prise de mesures immédiate. Un nombre incalculable d'autres incidents, sans aucun doute, passent inaperçus – empruntant de nouvelles portes du non-retour. Les discours clivants et déshumanisants sont de plus en plus fréquents. Les minorités et les personnes vulnérables sont pointées du doigt et désignées comme étant la cause des problèmes. Nous devons examiner ces signaux d'alarme et prendre des mesures correctives et préventives. Lorsque nous nous souvenons de l'esclavage, cela doit être dans le but d'en tirer les enseignements et de nous engager à ne pas répéter les erreurs du passé.

Nous devons également reconnaître les effets néfastes de l'esclavage sur nos réalités actuelles. Nombre des problèmes auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés ont été exacerbés par le système odieux de l'esclavage. Les solutions sont donc liées à l'élimination de son héritage. Nous parlons maintenant de développement durable et de ne pas faire de laissés-pour-compte. Par conséquent, nous ne devons pas oublier les inégalités socio-économiques qui ont pris racine à cause de l'esclavage. S'attaquer à la discrimination, lutter contre les déséquilibres dans les structures économiques, équilibrer l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à un travail décent, garantir l'accès à la justice – tous ces objectifs font écho aux objectifs de développement durable et contribueraient grandement à contrer les conséquences dévastatrices de l'esclavage sur des millions de personnes et sur leurs descendants.

Enfin, nous devons veiller à ne plus jamais tomber aussi bas. Nous pouvons y parvenir en éduquant les générations actuelles et futures au sujet de l'esclavage et de ses conséquences, mais également en leur enseignant les batailles, les défis et les victoires liés à l'esclavage. Nous disposons des outils nécessaires pour diffuser le message – que ce soit par le biais de programmes éducatifs, d'expositions, de films ou par l'intermédiaire des réseaux sociaux. *L'Arche du retour*, qui a été placée de façon bien visible

à l'extérieur de cette salle, nous rappelle notre engagement collectif à cet égard.

Nous ne pouvons pas changer le passé, mais nous pouvons façonner l'avenir. Aujourd'hui, nous nous souvenons de ceux qui ont été victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, et nous les honorons. Nous les honorons en promouvant la tolérance, la justice et la dignité humaine. Nous les honorons en luttant contre le racisme, en mettant un terme à la traite des êtres humains et en défendant le principe fondamental selon lequel « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ».

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Il me plaît de me joindre à l'Assemblée générale aujourd'hui à la mémoire des victimes et des survivants de la traite transatlantique des esclaves. Pendant plus de 400 ans, l'achat et la vente abominables d'êtres humains ont constitué le déplacement forcé de personnes le plus important de l'histoire. Il s'agissait d'une pratique inhumaine et honteuse. Et pourtant, elle était sanctionnée par le droit, effectuée et tolérée par les dirigeants et les pays d'Europe, des Amériques et d'ailleurs.

Il y a 11 ans, l'Assemblée générale a institué la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves pour reconnaître l'horrible traite de vies humaines. Aujourd'hui, nous devons également reconnaître le rôle joué par de nombreux pays – dont le mien, le Portugal – qui ont spolié des millions de personnes de leurs maisons, de leurs familles, de leur dignité et de leur vie, et tiré profit de leur malheur. Toutefois, cette commémoration n'a pas été instaurée uniquement pour prendre acte d'un terrible chapitre de l'histoire de l'humanité, mais aussi pour mettre en lumière les dangers du racisme et des préjugés de nos jours.

Bien que la traite transatlantique des esclaves ait été abolie au XIX^e siècle, elle continue de laisser son empreinte sur les interactions sociales, culturelles et politiques entre les peuples et les pays. Ces souffrances humaines tragiques et massives doivent être relatées aux jeunes générations par le truchement d'une éducation qui donne un reflet fidèle des réalités historiques, et notamment des nombreux actes de bravoure et de résistance des esclaves. Le programme éducatif « En mémoire de l'esclavage » de l'ONU et le projet « La route de l'esclave » de l'UNESCO figurent parmi les

initiatives qui contribuent à des sociétés plus ouvertes grâce à l'éducation et à la sensibilisation.

Il est tout aussi important de souligner les contributions considérables des personnes d'ascendance africaine dans le monde entier. Elles sont visibles partout dans le monde, dans tous les domaines de l'activité humaine et dans tous les secteurs de l'expérience humaine – des sciences aux arts, du monde universitaire aux univers du sport, de la politique, du droit, des droits civiques et des affaires internationales.

Un descendant d'esclaves a marqué l'histoire ici même, à l'ONU : Ralph Bunche, premier Afro-Américain à remporter un prix Nobel. Ce fonctionnaire international parmi les plus respectés et les plus célèbres de l'histoire de l'Organisation a un jour déclaré : « Les cœurs sont plus forts lorsqu'ils battent au rythme de nobles idéaux. » Aujourd'hui, notre travail fait fond sur ses accomplissements.

Lewis Howard Latimer, dont les parents asservis avaient fui vers la liberté, est considéré comme un des plus grands inventeurs des États-Unis, notamment pour avoir perfectionné les filaments de carbone utilisés dans les ampoules électriques. Né à Sainte-Lucie, Sir William Arthur Lewis est devenu la première personne d'ascendance africaine à remporter le prix Nobel d'économie. Les contributions de Martin Luther King Jr aux droits de l'homme et aux droits civiques ont acquis une renommée mondiale et une valeur éternelle telles qu'il n'est nul besoin de les rappeler.

Je recommande à tous ici l'exposition actuellement présentée dans notre salle des pas perdus, et qui met en avant les travaux réalisés dans différentes régions du monde par des architectes contemporains d'ascendance africaine. Parmi les personnalités présentées figure Elizabeth Kennedy, une descendante d'esclaves venue de la Jamaïque, qui a fondé son propre cabinet d'architectes paysagistes. Graciela Dixon est la première femme d'ascendance africaine à avoir occupé le poste de Présidente de la Cour suprême du Panama, et nous sommes ravis de l'accueillir ici aujourd'hui.

Le travail de ces personnes et d'autres donne vie au thème de la commémoration de cette année – « Triomphes et luttes pour la liberté et l'égalité » – qui s'inspire des efforts déployés par les survivants et leurs descendants afin de forger une vie meilleure pour eux-mêmes et des sociétés plus justes pour tous. C'est précisément pour garantir la liberté et l'égalité pour tous que l'Assemblée générale a adopté

la Déclaration universelle des droits de l'homme il y a 70 ans. L'article 4 de la Déclaration est catégorique :

« Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes. »

Pourtant, aujourd'hui, on observe des manifestations modernes de la servitude et de l'asservissement, et des millions d'enfants font partie des victimes. Nous savons aussi la profondeur des lacunes qui existent en ce qui concerne l'exercice des droits des personnes d'ascendance africaine, et l'intensité du racisme et de la haine auxquels elles se heurtent quotidiennement. En cette Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, nous devons mesurer le travail qu'il reste à accomplir.

En cette Journée internationale de commémoration, prenons l'engagement de rester à jamais vigilants et de saisir cette occasion pour améliorer la vie de tous et lutter contre le travail forcé et d'autres violations atroces qui n'ont pas leur place dans notre monde. Aujourd'hui, nous honorons la mémoire des victimes et des survivants de la traite transatlantique des esclaves en poursuivant notre combat commun pour faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la dignité et la justice. Je remercie l'Assemblée de célébrer cette journée et de faire entendre sa voix au service de cette noble cause.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Avant de poursuivre, et comme indiqué dans la lettre du Président de l'Assemblée générale datée du 20 mars 2017, je voudrais consulter les membres en vue d'inviter M^{me} Graciela Dixon, ancienne Présidente de la Cour suprême du Panama, à faire une déclaration liminaire en cette occasion.

En l'absence d'objection, puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite, sans créer de précédent, inviter M^{me} Graciela Dixon à faire une déclaration liminaire à la présente séance commémorative?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Conformément à la décision qui vient d'être prise, j'ai maintenant le plaisir de donner la parole à M^{me} Graciela Dixon, ancienne Présidente de la Cour suprême du Panama.

M^{me} Dixon (*parle en anglais*) : C'est un immense plaisir et un grand honneur pour moi que d'être ici

aujourd'hui pour prononcer une déclaration liminaire à l'occasion de la commémoration, par l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session, de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Tandis que je préparais mes notes et que je faisais mes recherches sur ce sujet, j'ai trouvé une énorme quantité d'informations concernant le combat des peuples africains et des personnes d'ascendance africaine dans cette région du monde en particulier, notamment s'agissant de l'histoire plus récente des luttes menées par les Afro-Américains au cours de la deuxième moitié du siècle dernier.

Fait intéressant, j'ai découvert une nouvelle dimension dans ma propre réflexion, et mon analyse des mêmes réalités historiques a changé. Ma représentation de l'histoire que j'avais étudiée au début de mon adolescence s'est élargie et j'ai soudain compris à quel point la teneur de la documentation abondante que je compulsais était liée à mon histoire personnelle.

Tandis que j'examinais la profondeur du traumatisme subi par des centaines de millions d'hommes et de femmes arrachés à leur patrie et expédiés de l'autre côté de l'océan Atlantique pour devenir, tels des marchandises jetables, la propriété d'individus impitoyables pour qui les forces vives de l'Afrique étaient des outils au service de l'exploitation des terres qu'ils occupaient dans cet hémisphère, je me suis souvenue des nombreuses conversations à bâtons rompus que j'avais eues avec un vieil homme, qui avait partagé avec moi certains de ses souvenirs d'enfance passée sur l'île caribéenne de la Grenade. C'est alors que j'ai pu redécouvrir ma propre existence.

J'en parle parce que, lorsque je pense aux combats et aux triomphes de ce vieil homme, je vois les combats et les triomphes de sa grand-mère, qui avait été réduite en esclavage. J'y vois aussi les combats et les triomphes de tous ceux qui, comme elle, ont résisté et survécu en dépit des traumatismes et des sévices qu'ils ont subis. Durant ma jeunesse, passée dans une petite ville de la République du Panama qui ne comptait que 16 rues et quelques avenues, je me suis vue, vers l'âge de 16 ans, imprégnée de l'esprit du mouvement des droits civiques aux États-Unis d'Amérique, dont je fis mien le combat. Du fait de certaines particularités de mon propre environnement social, il me fut facile d'adopter des slogans tels que « Nous sommes noirs et nous sommes beaux ».

J'ai appris à m'aimer malgré les normes dominantes qui étaient imposées aux enfants noirs, des normes qui s'accompagnaient de toutes sortes de restrictions et menaient au renoncement et à la perte d'estime de soi. Même si Colón, ma ville, était largement peuplée de personnes de couleur, pour la plupart des immigrants comme ce vieil homme – mon grand-père –, les filles n'avaient pas le droit de laisser leurs cheveux au naturel, et les jeunes garçons devaient couper les leurs presque à ras pour cacher leur chevelure volumineuse et crépue. D'autres gens de ma génération furent eux aussi influencés par le mouvement pour les droits civils en Amérique du nord au même moment et nous avons commencé à nous rebeller à l'école et à exprimer notre désaccord avec ces règles.

C'est dans ce contexte que mon grand-père me raconta, pour la première fois, ce que c'était à son époque que de grandir dans un village de pêcheurs dans une petite île des Caraïbes. Pour lui, il n'y avait que deux possibilités une fois passé l'âge d'aller à l'école : soit la mer pour devenir pêcheur, soit les champs pour travailler dans la ferme d'un homme blanc. C'est alors que mon arrière-arrière-grand-mère, qui l'avait élevé, décida que Baba, comme on l'appelait, aurait un avenir différent. Elle lui trouva un travail dans une imprimerie comme homme de ménage, et c'est là que le miracle eut lieu. Sa passion pour les mots se libéra. Mais la chose la plus importante qu'il m'ait dite, c'est que sa grand-mère, qui avait été esclave, avait pour habitude de se tenir sur le pas de sa porte et de se frapper la poitrine en criant d'une voix forte : « Personne ne peut me faire de mal parce que je suis une femme Ibo et fille d'un roi africain ».

C'est ainsi que débuta, auprès de mon grand-père, le processus d'apprentissage de mon héritage. Et je dois dire ici que l'enseignement le plus puissant de tous pour moi fut le sentiment de fierté et de dignité né du fait de savoir d'où nous venions et qui nous étions. Avec mon grand-père, j'ai commencé à comprendre le prix inestimable de la reconnaissance de soi, ainsi que notre formidable capacité de survivre à tous les défis – de survivre et de vaincre. Voilà l'enseignement que j'ai tiré et que j'ai nourri toute ma vie. C'est devenu depuis la force de mon âme et l'inspiration de mes actions. Voilà pourquoi, quand je pense aux combats et aux triomphes des Africains, de ces hommes et de ces femmes comme mon arrière-arrière-grand-mère - je ne peux que m'incliner humblement en signe de respect et de reconnaissance. Car ils ont lutté pour leurs vies, et ils ont vaincu. Ils ont survécu. Ils ont lutté pour préserver

la mémoire de leur patrie, et ils ont vaincu. Ils ont lutté pour préserver leurs âmes, leurs croyances et leur culture, et ils ont vaincu. Ils ont lutté pour préserver leur héritage, et me voilà.

Je suis la preuve vivante des triomphes de mes ancêtres. Je suis la preuve vivante de la résilience des femmes noires africaines qui ont choisi de ne pas baisser les bras, mais de donner à leurs petits-enfants les meilleures chances possibles de réussite. C'est l'héritage africain qui nous a permis d'arriver là où nous en sommes et d'arborer fièrement nos fronts hauts et nos peaux lisses. C'est grâce à ces hommes et à ces femmes que nous sommes réunis ici pour affirmer notre volonté que plus jamais aucun Africain ni aucun être humain sur Terre n'ait à subir ce crime odieux qu'est l'esclavage.

C'est pourquoi aujourd'hui nous pouvons rendre hommage à des hommes et à des femmes comme W.E.B. Du Bois, Rosa Parks, William Wilberforce, Elizabeth Cady Stanton, Susan B. Anthony, Coretta Scott King, Ella Baker, Septima Clark, Fannie Lou Hamer, Malcolm X, Anne Moody, Dorothy Height, Assata Shakur, Anne Braden, Frederick Douglass, Harriet Tubman, Martin Luther King and Nelson Mandela, pour ne citer que ceux-là. Outre ces hommes et ces femmes extraordinaires, je voudrais aussi rendre un hommage personnel à ce vieil homme – mon grand-père – et à cette femme Ibo – mon arrière-arrière-grand-mère – qui m'a appris à travers lui la valeur de la vie et la nécessité de faire face aux défis tout au long de notre vie, tant il est sûr que les défis peuvent changer le cours de l'histoire personnelle d'un homme ou d'une femme. Qu'il me soit permis de rendre hommage à ces deux vieilles personnes qui ont façonné la femme qui se tient devant l'Assemblée aujourd'hui. Qu'il me soit permis de rendre hommage à tous ces ancêtres qui ont appris aux femmes et aux hommes noirs à se sentir l'égal de n'importe qui et à ne pas se laisser rabaisser ou intimider par leur apparence ou leurs différences visibles. Ce sont ces ancêtres qui nous ont appris l'importance de nous savoir qui nous sommes et de forger notre avenir; ce sont eux qui nous ont appris à revendiquer avec courage et détermination notre droit légitime à une éducation de qualité, à l'égalité des chances, à des conditions de vie saines; à préserver et à développer notre culture, à vivre dans un monde en paix et à jouir des plaisirs de l'égalité, de la justice et de la reconnaissance.

Tout cela nous l'avons gagné pour nos contributions inestimables au développement du monde entier. Nous avons le droit de vivre dans un monde libre et de jouir

de ses bienfaits. Nous avons le droit de vivre dans un monde où l'élimination totale et définitive du racisme et de la discrimination sous toutes leurs formes ne sera plus seulement un vœu pieux. Ce droit nous l'avons simplement parce que nous sommes des êtres humains. Nous continuons, certes, de nous heurter à de nouveaux défis, et mais le plus grand d'entre eux est l'empreinte que nos ancêtres ont laissée sur l'histoire. S'ils ont pu survivre aux conditions atroces de la traversée de l'Atlantique et à l'enfer de l'esclavage, s'ils ont su résister et rester debout malgré la discrimination et la ségrégation, alors nous n'avons vraiment aucune excuse. Nous nous concentrerons sur nos objectifs que sont la liberté et l'égalité. Nous ne dévierons pas de notre chemin. Et nous nous emploierons résolument à mener à bien la tâche qui nous a été fixée pour cette décennie internationale des personnes d'ascendance africaine.

Ouvrons nos esprits et libérons nos rêves pour en faire des réalités que nous pouvons concrétiser maintenant. Amplifions ces rêves, les rêves de Martin Luther King, les rêves de Nelson Mandela. Continuons sur notre lancée. Allons, faisons-le!

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Dixon de son exposé édifiant cet après-midi.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Gambie, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Afrique.

M. Tangara (Gambie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur, en ma qualité de Président du Groupe des États d'Afrique pour le mois de mars, de faire cette déclaration.

Je tiens à remercier le Comité directeur – dont les membres sont des États membres de la Communauté des Caraïbes et de l'Union africaine – ainsi que l'UNESCO et le Département de l'information, des activités et des manifestations prévues dans le cadre du programme éducatif En mémoire de l'esclavage.

Chaque année, autour du 25 mars, nous nous réunissons à l'occasion de cette journée établie par la résolution 62/122 en 2007 pour honorer la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, l'une des plus grandes tragédies de l'histoire de l'humanité de par son ampleur et sa durée, et appeler l'attention sur les dangers du racisme et des préjugés contemporains. Le thème de cette année, « En mémoire de l'esclavage : triomphes et luttes pour la liberté et l'égalité », est plus pertinent que jamais.

Il y a trois ans, le 25 mars 2015, l'ONU a dévoilé un mémorial permanent situé sur l'esplanade des visiteurs des Nations Unies à New York. *L'Arche du retour*, créée par l'architecte américano-haïtien Rodney Leon, est un rappel de l'héritage de la traite négrière, mais aussi de l'importance qui doit être accordée à la reconnaissance de la contribution des personnes d'ascendance africaine.

Il ne fait aucun doute que le continent africain est le berceau de l'humanité et de la civilisation. J'en veux pour preuve Kemet, l'Égypte ancienne, il y a plus de 5 000 ans. Ou un autre royaume ancien appelé Ta-Seti, qui se trouvait dans la région connue sous le nom de Nubie au Soudan. Les historiens estiment qu'il pourrait s'agir du premier État du monde. Les toutes premières avancées scientifiques sont associées à l'Égypte. L'ingénierie, les mathématiques, l'architecture, la médecine, la formation de l'État et la gouvernance sont autant de disciplines que nous devons au continent africain. Des royaumes, tels que ceux du Mali, de l'Éthiopie, du Grand Zimbabwe, de Kouch et d'Axoum, ont tous prospéré vers 1 500 avant notre ère.

Réfléchissons un instant à la signification du thème choisi cette année. Quels ont été les triomphes et les luttes? Il s'agissait d'une lutte pour les droits fondamentaux, d'une lutte pour le droit de n'appartenir à personne, d'une lutte pour la libération totale de toutes les formes d'esclavage et de domination.

Les héros qui ont triomphé sont nombreux : la reine Nanny, de la Jamaïque; Toussaint Louverture; Henry « Box » Brown; Robert Smalls, un esclave et un héros de la guerre civile; Quilombo dos Palmares, du Brésil; Harriet Tubman et bien d'autres, sans parler des esclaves africains anonymes qui ont construit des bâtiments et des monuments éminents, comme la Maison Blanche, à Washington.

Je mentionnerai également Martin Luther King, Jr., Marcus Garvey, Jr. et Malcom X, qui se sont battus non seulement pour les droits civiques, mais également pour les droits de l'homme aux États-Unis, et se sont joints aux pères fondateurs de l'Organisation de l'Unité africaine dans leur lutte pour délivrer les pays d'Afrique des maîtres coloniaux. Je citerai par ailleurs les dirigeants des États indépendants d'alors, Kwame Nkrumah du Ghana, Jomo Kenyatta du Kenya, Haïlé Sélassié de l'Éthiopie, Julius Nyerere de la Tanzanie, William Tubman du Libéria et bien d'autres, qui, inspirés par la vision de la libération, ont créé l'Organisation de l'Unité africaine le 25 mai 1963.

Les pères fondateurs de l'Afrique ont aidé à paver la voie vers la liberté politique et l'égalité sur le continent. Avec l'appui des frères et sœurs d'ascendance africaine de par le monde et des mouvements de défense des droits civiques aux États-Unis, les combattants de la liberté sur le continent étaient plus déterminés que jamais à lutter pour le droit de leurs peuples à l'autodétermination en Angola, en Namibie, au Zimbabwe et en Afrique du Sud.

En 1994, Nelson Mandela, une icône de la lutte couronnée de succès, a présidé à un événement sans précédent : la fin du régime d'apartheid en Afrique du Sud, mettant fin à la lutte pour l'égalité. Afin de rapprocher de nous ces souvenirs, le 22 mars 2018 a marqué le trentième anniversaire de la bataille de Cuito Cuanavale dans le sud de l'Angola, qui a mis un terme au mythe de l'invincibilité de l'armée d'apartheid sud-africaine. Certains des survivants de cette bataille sont encore vivants aujourd'hui et continuent de raconter leur histoire. Un monument a été érigé en leur honneur.

Les triomphes sont nombreux et continuent de se produire. Récemment, la pionnière des droits civiques Viola Desmond est devenue la première femme canadienne noire à figurer sur le billet de 10 dollars canadiens en raison de son acte de défiance, ayant refusé de céder son siège dans sa lutte pour l'égalité.

Cette année, le maire de Prichard, en Alabama (États-Unis) a lancé, en association avec l'organisation Alliance Institute, un projet de création d'une « Africatown », qui étudiera les effets de l'esclavage et rendra hommage à la vie de ses habitants afin d'approfondir les échanges culturels et économiques entre les États du golfe du Mexique et les pays africains. Ici aussi, on trouve des histoires de succès et de liens qui permettent de garder les triomphes dans nos mémoires.

Le transfert de connaissances était essentiel pendant l'esclavage, en particulier dans le domaine de l'agriculture. Les populations réduites en esclavage de l'Afrique de l'Ouest, qui avaient apporté avec elles des connaissances et des pratiques agricoles traditionnelles, ont pu transmettre et partager ce savoir avec les propriétaires d'esclaves et contribuer à la productivité des activités agricoles dans les zones humides et les plaines de Caroline du Sud.

(l'orateur poursuit en français)

Il est important de combattre l'amnésie institutionnelle sur la question de l'esclavage. Le devoir de mémoire est un impératif, un devoir qui nous appelle à la réflexion et au questionnement sur nos

croyances, nos pratiques et nos attitudes en tant que sociétés humaines. Tout ce qui lie tous ces combattants qu'on a mentionnés, c'est leur soif de liberté. Et la pensée d'Emiliano Zapata nous vient à l'esprit quand il dit :

(l'orateur poursuit en espagnol)

« Il vaut mieux mourir debout que vivre à genoux. »

(l'orateur reprend en anglais)

Alors que nous rendons hommage à ceux qui, par leurs luttes et leurs triomphes, leurs victoires et leur douleur, ont participé au changement et révolutionné la société, nous luttons fermement contre toutes les formes contemporaines d'esclavage, de racisme et de discrimination. En reconnaissant la tragédie de l'esclavage, nous nous souvenons de son héritage, nous gravons dans nos mémoires la lutte triomphante qui a marqué nos cœurs et nous célébrons chaque jour l'héritage des personnes d'ascendance africaine. N'oublions pas.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Qatar, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique.

M^{me} Al-Thani (Qatar) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des 54 États membres du Groupe des États d'Asie et du Pacifique en ma qualité de Présidente du Groupe pour le mois de mars.

Nous tenons tout d'abord à remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué cette séance plénière pour commémorer la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, conformément à la résolution 70/7, du 4 novembre 2015. Nous tenons également à remercier le Secrétaire général de sa déclaration liminaire exaltante. Nous remercions aussi M^{me} Graciela Dixon, ancienne Présidente de la Cour suprême du Panama, de sa déclaration instructive.

À cette occasion, nous tenons à souligner les nombreuses initiatives entreprises pour réaffirmer notre attachement à la mise en œuvre de la Déclaration de Durban adoptée à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, dont l'objectif est d'honorer la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite des esclaves et de rétablir leur dignité.

Le thème de la Journée internationale de cette année est « Triomphes et luttes pour la liberté et l'égalité », et il nous donne l'occasion non seulement de nous souvenir des victimes de l'esclavage et de leur rendre hommage, mais également d'examiner les enseignements du passé et d'en tirer profit. C'est une occasion pour appeler à l'action afin de lutter contre toute forme d'esclavage dans le monde contemporain.

La traite transatlantique des esclaves a constitué la plus importante migration forcée de l'histoire, et, alors que nous nous souvenons de ceux qui ont souffert et péri du fait de ce fléau, nous avons la responsabilité de sensibiliser et d'éduquer les générations futures sur les causes, les conséquences, les enseignements et l'héritage de la traite transatlantique des esclaves, de faire connaître les dangers du racisme et des préjugés et d'encourager une mobilisation continue à cet égard.

Nous tenons à souligner la nécessité de veiller à ce que tout en commémorant cette journée internationale, des mesures soient prises sur le terrain pour élaborer et mettre en œuvre des programmes pédagogiques dans le cadre des programmes scolaires, conformément aux législations nationales, afin d'éduquer les générations futures pour leur faire comprendre les enseignements, l'histoire et les conséquences de l'esclavage et de la traite des esclaves.

Nous saluons les efforts déployés par le Comité du mémorial permanent, le Groupe des États d'Afrique et la Communauté des Caraïbes, en collaboration avec l'UNESCO, pour appliquer la résolution de l'Assemblée générale portant création du mémorial permanent, *L'Arche du retour*, afin d'honorer les victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, en reconnaissance de cette tragédie.

Enfin, au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique, je réitère notre détermination à honorer l'héritage des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves et à lutter contre toutes les formes et manifestations de l'esclavage.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Bélarus, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

M. Rybakov (Bélarus) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

L'esclavage et la traite transatlantique des esclaves constituent les plus graves violations des droits de l'homme. Du fait de sa durée, de son ampleur et de sa légalité, la traite transatlantique des esclaves représente un odieux phénomène dans l'histoire de l'humanité. *L'Arche du retour*, érigée dans le complexe du Siège de l'ONU, est pour nous tous un rappel silencieux de cette pratique atroce. Dans le même temps, elle nous pousse à honorer les victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, tout en examinant l'héritage de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Même si la question de la traite transatlantique des esclaves représente une partie importante de l'histoire mondiale, on ne sait pas grand-chose, d'une part, de ses conséquences à long terme pour les communautés touchées, et, d'autre part, des importantes contributions socioéconomiques qu'ont apportées les esclaves dans les pays qui les ont réduits en esclavage.

Nous estimons que ces lacunes historiques doivent être comblées en promouvant la recherche universitaire, en menant des activités au niveau local et en sensibilisant le public aux facteurs et aux éléments habilitants associés à l'esclavage ainsi qu'aux pratiques qui en sont dérivées, notamment le racisme, la xénophobie, l'intolérance et la discrimination. La Déclaration universelle des droits de l'homme proclame que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Aujourd'hui, l'abolition de la traite transatlantique des esclaves fait partie des triomphes de l'histoire. C'est une composante à part entière du parcours menant aux droits de l'homme, à la démocratie et aux sociétés libres.

Malheureusement, l'esclavage en tant que tel n'est pas de l'histoire ancienne. Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), près de 21 millions de personnes sont réduites en esclavage, et selon d'autres estimations, ce nombre atteindrait 35 millions. L'OIT estime que les profits générés par le travail forcé s'élèvent à 150 milliards de dollars par an.

Après l'abolition de la traite transatlantique des esclaves, le phénomène est réapparu sous la forme de la traite des personnes. Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, environ 53 % des victimes de la traite des personnes recensées aujourd'hui sont également victimes d'exploitation sexuelle, et environ 40 % des victimes de la traite sont victimes du travail forcé. La plupart des victimes sont traitées et transportées comme des marchandises sur le marché

mondial. Il n'existe pas aujourd'hui de cadre juridique national qui reconnaisse la traite des êtres humains.

Il reste pourtant beaucoup à faire pour qu'aucune personne ne devienne un produit entre des mains étrangères. À cet égard, nous devons relancer nos efforts pour appliquer pleinement et efficacement la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses protocoles ainsi que les autres documents pertinents des Nations Unies, notamment le Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes, afin de garantir les libertés fondamentales de tous les êtres humains et protéger les victimes contre la traite des personnes.

Nous nous félicitons également que le 25 mars ait été proclamé Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, et nous accueillons avec satisfaction les initiatives entreprises par les États Membres pour réaffirmer leur volonté de mettre en œuvre la Déclaration de Durban de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, entre autres, pour lutter contre l'héritage de l'esclavage et contribuer à rétablir la dignité des victimes de l'esclavage et de la traite des esclaves.

Il y a de nombreuses années, le célèbre écrivain, réformiste social, homme politique et abolitionniste afro-américain du XIX^e siècle, Frederick Douglass, a déclaré que « Le savoir disqualifie un homme de la condition d'esclave ». Cette citation est toujours valable aujourd'hui. Il est de plus en plus important de diffuser le savoir et de bâtir un monde ensemble, sur la base du droit international, au sein duquel tous les êtres humains peuvent jouir de leur dignité et vivre à l'abri de l'esclavage, de la peur et de l'humiliation.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Uruguay, qui parlera au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. Rosselli Frieri (Uruguay) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Tout d'abord, je voudrais exprimer notre profonde reconnaissance au Président de l'Assemblée générale, M. Miroslav Lajčák, pour avoir convoqué cette séance plénière commémorative. Je remercie le Secrétaire général, S. E. António Guterres, et l'ancienne Présidente

de la Cour suprême du Panama, S. E. Graciela Dixon, de leurs déclarations.

La Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves est une des dates anniversaires les plus importantes proclamées par l'Assemblée générale. Elle marque le point d'orgue d'une série d'événements et d'activités consacrés à la question de l'esclavage. La traite transatlantique des esclaves a été une des pires violations des droits de l'homme de toute l'histoire. Cette entreprise déshumanisante défie le fondement même de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Par conséquent, ce doit être une journée pour honorer tous ceux qui sont morts et qui ont souffert à cause de l'esclavage, et pour réfléchir aux causes et aux conséquences à long terme de la traite des esclaves, afin de veiller à ce que ces atteintes horribles ne se répètent jamais.

Il y a moins d'une semaine, ici même, les membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes ont déclaré que toutes les doctrines arguant d'une supériorité raciale étaient scientifiquement fausses, moralement condamnables, socialement injustes et dangereuses, et devaient être totalement réjetées, tout comme les théories qui tentent de prouver l'existence de races humaines distinctes. Aujourd'hui, nous nous souvenons d'un fléau qui a duré plus de quatre siècles, dont les victimes étaient les hommes, les femmes et les enfants africains, et qui a été légitimé par une idéologie anti-noire ainsi que par des décrets juridiques établis par les anciennes métropoles.

Pour cette raison, ce jour est une occasion propice pour réfléchir au chemin parcouru, commémorer les victimes et honorer leurs sacrifices, mais c'est également l'occasion d'évoquer l'héritage encore présent de cette période épouvantable et obscure de l'histoire humaine et de rappeler à la communauté internationale son obligation morale de contribuer à la réparation du crime commis. De fait, de 1501 à 1830, la traite transatlantique des esclaves a donné lieu à la plus grande migration forcée de l'histoire humaine, et à l'une des plus pires. Ceux qui ont survécu à cette ignominie ont été débarqués dans des ports d'Amérique latine et des Caraïbes pour une vie de travail forcé et de cruauté systématique.

Les richesses et les revenus de nombreux pays se sont construits sur le dos et sur les abus de ce système de travail non volontaire des Africains. Concrètement, ce système est indiscutablement à l'origine d'un crime contre l'humanité que nous ne devons jamais oublier

ni laisser se reproduire. En Amérique latine et aux Caraïbes, les effets persistants de l'esclavage ont eu et continuent d'avoir des conséquences indélébiles sur nos sociétés. D'un côté, nous avons une diversité d'ethnies et de cultures qui représente un capital humain inestimable. Mais d'un autre côté, nous avons enraciné la stratification sociale, dont les origines remontent, pour une grande partie, à l'époque coloniale, durant laquelle de nombreuses personnes ont été exploitées. Néanmoins, les États d'Amérique latine et des Caraïbes sont décidés à instaurer une société dans laquelle tous les êtres sont égaux, et dans laquelle les perspectives et les chances de succès des personnes ne sont pas définies par leur couleur de peau ou leurs origines ethniques. Nous nous efforçons de bâtir des sociétés totalement inclusives et pacifiques, au sein desquelles chacun puisse jouir du progrès, et en même temps y contribuer.

Les États membres du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes se sont engagés à transformer les sacrifices des innombrables victimes de l'esclavage en possibilités d'une vie meilleure pour leurs descendants qui peuplent notre région, lui apportant la diversité qui fait la force de nos sociétés. Notre plan d'action régional pour les peuples d'ascendance africaine d'Amérique latine et des Caraïbes, adopté au Brésil en 2014, ainsi que la déclaration extraordinaire issue du troisième Sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, organisé à Belén, au Costa Rica, en 2015, guident nos efforts pour intégrer pleinement les personnes d'ascendance africaine et garantir que les objectifs de développement aux niveaux national et régional soient inclusifs pour tous. Le Groupe se déclare particulièrement heureux et admiratif du monument permanent en souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, qui a été érigé juste derrière ces murs. C'est une réalisation importante qui est une garantie contre l'oubli.

Pour terminer, les membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes s'associent à la communauté internationale pour célébrer cette journée importante, qui souligne la lutte et salue les réalisations des personnes qui se sont émancipées de la malédiction de l'esclavage. C'est de fait à la fois un jour pour célébrer mais aussi un jour pour faire le bilan et renforcer notre détermination à relever les défis actuels de l'inégalité, de l'intolérance, de la discrimination, de la pauvreté, du colonialisme, de l'esclavage moderne et des préjudices. En cette journée, les membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes déclarent solennellement à la communauté internationale que,

même si certains peuvent choisir de regarder de l'autre côté, de fermer les yeux et de se boucher les oreilles, ils ne pourront jamais dire qu'ils n'étaient pas conscients de la brutalité de la traite transatlantique des esclaves.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante d'Israël, qui parlera au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

M^{me} Furman (Israël) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

Il y a trois ans, les États Membres se sont rassemblés à l'extérieur de cet édifice pour dévoiler *L'Arche du retour*, un monument érigé pour commémorer les victimes de la traite transatlantique des esclaves et pour lutter contre le racisme et les préjugés aujourd'hui. Pendant près de quatre siècles, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été victimes de la traite transatlantique des esclaves. Génération après génération, ils ont souffert dans les circonstances les plus barbares qu'il soit possible d'imaginer.

Le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États encourage le travail important du programme éducatif En mémoire de l'esclavage, mis en oeuvre par la Section de l'action éducative du Département de l'information. Le thème de la commémoration de cette année, « Triomphes et luttes pour la liberté et l'égalité », témoigne des réalisations passées et du travail qu'il reste à faire. Nous honorons et célébrons les actes héroïques des esclaves, des abolitionnistes et des héros méconnus qui ont agi malgré le grave danger et l'adversité. Leur courage a nourri des générations d'individus qui se sont battus pour la liberté et l'égalité.

Aujourd'hui, nous célébrons également l'héritage et les contributions des personnes de descendance africaine. Pour laisser le passé derrière nous et avancer, nous devons avoir des conversations franches sur l'histoire de ce passé nocif, honorer les sacrifices que d'autres ont consentis pour avancer vers l'égalité et rester unis pour protéger les droits de tous.

En dépit de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves, des millions de personnes dans le monde entier restent victimes de l'esclavage ou de pratiques similaires à l'esclavage, et trop de gens doivent encore se

battre contre la haine et les atteintes à leurs droits. C'est pourquoi, en tant que représentants des États Membres et, surtout, en tant que personnes, nous nous engageons à dénoncer les injustices. C'est pourquoi il est important que nous débattions de ces questions aujourd'hui. Nous le devons aux millions d'inconnus qui à l'époque n'ont eu personne pour les défendre. Nous le devons également aux générations futures, qui dépendent de nous pour qu'une nouvelle norme de responsabilité soit établie. Les avancées que nous réalisons jour après jour sont le plus grand hommage que nous puissions rendre à ceux qui risquent leur vie pour défendre leur liberté.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des États-Unis d'Amérique, qui parlera au nom du pays hôte.

M^{me} Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous nous réunissons aujourd'hui pour commémorer une période honteuse et barbare de l'histoire mondiale. Nous nous souvenons des plus de 10 millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont été dépossédés de leur vie et de leur dignité par la traite transatlantique des esclaves. Les rares messages d'espoir qui ressortent de cette terrible période sont les histoires des hommes et femmes courageux qui se sont battus avec succès pour leur droit sacré à la liberté. Certains d'entre eux ont consenti le sacrifice ultime et sont morts en esclavage afin que d'autres puissent vivre libres.

Nous ne pouvons changer ce chapitre douloureux de notre histoire, mais nous pouvons en tirer des enseignements en nous souvenant de ces personnes remarquables. Nous nous souvenons d'Elizabeth Freeman, une esclave afro-américaine qui a été la première à faire un procès pour obtenir sa liberté, et à le gagner, devant un tribunal du Massachusetts en 1780. C'est en écoutant la riche famille qu'elle servait parler de la Déclaration des droits qu'elle a eu l'idée de se battre pour sa liberté. Elizabeth a décrit sa captivité dans les termes suivants :

« Si une minute de liberté m'avait été offerte et si on m'avait dit que la mort m'attendait à la fin de cette minute, j'aurais accepté ne serait-ce que pour vivre une minute sur Terre en femme libre. »

Deux cents ans plus tard, la douleur d'Elizabeth touche quiconque croit dans le droit inaliénable à la liberté. Elizabeth a gagné sa liberté mais la plupart des esclaves ont dû attendre encore 83 ans qu'Abraham

Lincoln signe la Proclamation d'émancipation. Et même après cela, le parcours des Afro-américains vers la pleine participation au rêve américain était loin d'être terminé. Ce n'est que dans les années 60, un passé relativement proche, que les descendants d'esclaves ont été reconnus égaux devant la loi, et cette lutte se poursuit aujourd'hui. Les paroles et l'exemple d'Elizabeth doivent tous nous servir d'inspiration et nous inciter à protéger une liberté chèrement acquise et à poursuivre nos efforts en vue d'éliminer la haine et la discrimination.

La semaine prochaine, nous commémorerons le cinquantième anniversaire de l'assassinat de Martin Luther King Jr. En 1963, lorsque Martin Luther King a été emprisonné à Birmingham, en Alabama, il a écrit à propos de la lutte pour les droits civils dont il était la figure de proue dans mon pays. Depuis sa cellule de prison, il a écrit :

« Si la cruauté indescriptible de l'esclavage n'a pu nous arrêter, l'opposition à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui ne peut être que vouée à l'échec. Nous gagnerons notre liberté parce que l'héritage sacré de notre nation et la volonté éternelle de Dieu s'expriment dans nos appels. »

Il avait raison.

En tant qu'ancienne Gouverneure de la Caroline du Sud, les progrès accomplis depuis que Martin Luther King a écrit ces mots revêtent une importance particulière à mes yeux. L'histoire tourmentée de mon État en rapport avec l'esclavage et la discrimination est bien connue, et nous en avons tiré des enseignements durables. Toute personne qui connaît la Caroline du Sud aujourd'hui sait l'étendue des progrès réalisés, et nous nous appuyons sur ces enseignements pour aller de l'avant en tant que peuple. Si nous sommes fiers de ce que nous avons accompli, nous n'oublions pas que notre parcours a été long et difficile.

C'est pourquoi les États-Unis ont contribué au financement du Mémorial permanent des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. C'est pour cela que la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine est si importante. Ces initiatives nous rappellent qu'il reste beaucoup à faire pour éliminer l'esclavage, les inégalités et la discrimination sous toutes leurs formes. Elles nous montrent des exemples, tels que celui d'Elizabeth Freeman, pour guider nos efforts. Elizabeth Freeman est morte en femme libre en 1829. On m'a dit qu'on

pouvait toujours voir sa tombe dans un vieux cimetière de Stockbridge, dans le Massachusetts. Sur sa pierre tombale, on peut notamment lire :

« Elle est née esclave et l'est restée pendant près de 30 ans. Elle ne savait ni lire ni écrire mais elle n'avait ni supérieur ni égal dans son domaine. »

Puissions-nous bâtir un monde plus libre et plus inclusif, en nous fondant sur les enseignements de l'histoire et en nous inspirant de l'exemple de personnes extraordinaires telle Elizabeth Freeman.

M^{me} Pobee (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens avant tout à féliciter le Président et le Secrétariat d'avoir convoqué cet important événement pour marquer la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

Ma délégation s'associe à la déclaration prononcée par le Représentant permanent de la Gambie au nom du Groupe des États d'Afrique. Nous voudrions faire les observations suivantes au nom du Ghana.

Nous remercions M^{me} Graciela Dixon, ancienne Présidente de la Cour suprême du Panama, de sa déclaration très enthousiasmante. Le thème de la commémoration de cette année, « Triomphes et luttes pour la liberté et l'égalité », suggère que nous devons, à l'occasion de cette journée, aller au-delà du souvenir des victimes et promouvoir le dialogue pour lutter contre les formes contemporaines d'esclavage et renouveler notre engagement à agir.

La traite déshumanisante des esclaves, qui a duré près de 400 ans, a provoqué le déplacement forcé de près de 12,5 millions d'Africains hors du continent, qui ont traversé l'Atlantique pour être emmenés vers les Amériques et les Caraïbes. Bien que cet odieux crime contre l'humanité ait eu des conséquences dévastatrices pour le continent africain, nous reconnaissons également que les victimes de l'esclavage et leurs descendants, par leurs récits de résilience et de survie, ont inspiré des mouvements pour le changement dans le monde entier, en particulier celui en faveur de la décolonisation de l'Afrique et le mouvement panafricain.

L'influence et l'immense contribution des esclaves et de leurs descendants au développement des Amériques et des Caraïbes doivent être reconnues et célébrées. En dépit de son caractère monstrueux, la traite des esclaves a transformé le monde en créant de nouvelles cultures. La recherche a montré que le transfert

des connaissances et des compétences techniques et scientifiques qui a accompagné ce processus, ainsi que la spiritualité et les cultures africaines, ont eu une incidence positive sur les sociétés modernes dans le monde entier.

L'esprit indomptable qui a poussé les esclaves à se rebeller sur les îles d'Haïti, de la Jamaïque et dans de nombreux autres endroits a inspiré le mouvement pour l'abolition de l'esclavage et constitué le moteur de la décolonisation en Afrique. L'influence de panafricanistes renommés comme Marcus Garvey et W.E.B Dubois, entre autres, a contribué au combat de l'Afrique pour la liberté, l'égalité et la justice.

Les vestiges de la traite négrière au Ghana sont encore visibles aujourd'hui dans les près de 40 forts et châteaux qui jalonnent ses côtes, dont trois ont été déclarés sites du patrimoine mondial par l'UNESCO. *L'Arche du retour*, qui se trouve sur l'esplanade des visiteurs du Siège de l'ONU à New York, est un mémorial permanent dédié aux victimes de la traite des esclaves, et il nous rappellera pendant longtemps cette période sombre de l'histoire. Mais plus important encore, *L'Arche du retour* est porteuse d'un message d'espoir lorsqu'elle est juxtaposée à la Porte du non-retour, située à Elmina Castle, au Ghana, d'où des milliers d'esclaves ont été embarqués. Grâce à des événements et à des initiatives comme le Pan-African Historical Theatre Festival, plus connu sous le nom de PANAFEST, un festival de théâtre qui se tient tous les ans depuis le milieu des années 80, le Ghana a cherché les moyens de rallier des Africains du continent et de la diaspora autour des questions liées à l'esclavage, qui restent latentes.

Les faits venant nous rappeler au quotidien la persistance de formes contemporaines d'esclavage, nous devons ouvrir un dialogue constructif sur ce sujet. Nous sommes d'avis que, tandis qu'un attachement plus ferme aux conventions internationales existantes sera essentiel, nos efforts collectifs visant à promouvoir le respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de la dignité de toutes les personnes indépendamment de leur race, de leur couleur, de leur sexe et de leur religion, se renforceront grâce à un dialogue continu et à une meilleure appréciation aussi bien des similitudes que des différences culturelles.

Plus de 40 millions de personnes dans le monde dans quasiment chaque pays sont encore victimes de l'esclavage des temps modernes, qui se présente sous la forme de travail forcé, de prostitution forcée, de trafic

de personnes, de travail des enfants et de mariage forcé, dont les femmes représentent 71 % des victimes. Des systèmes migratoires défailants, particulièrement dans les États fragiles et les régions en proie au conflit et aux crises ont donné lieu à d'horribles histoires de pratiques analogues à l'esclavage contre lesquelles il nous faut lutter. Les États Membres doivent s'attacher à garantir la dignité humaine de toutes les personnes et à éliminer les préjugés, le racisme et la xénophobie sous toutes leurs formes et manifestations. C'est le seul moyen de faire en sorte que le monde ne connaisse plus jamais les affres de la traite négrière.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord féliciter le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général d'avoir convoqué cette rencontre pour commémorer la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

Je m'associe à la déclaration faite par l'Ambassadeur Mamadou Tangara, de la Gambie, en sa qualité de Président du Groupe des États d'Afrique pour le mois de mars.

C'est un insigne honneur pour moi que de prendre la parole au nom de la République de Guinée équatoriale en cette mémorable occasion, durant laquelle nous commémorons l'abolition de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Lorsque, au XIV^e siècle, l'explorateur portugais Fernando Po est arrivé sur l'île de Bioko, il a été si émerveillé par la splendeur naturelle de cette baie qu'il l'a baptisée « formosa », « belle ». Quand le Britannique Henry Morton Stanley a accosté sur cette île en 1884, il a dit que sa beauté naturelle était « extraordinaire ». Pour Stanley, c'était la perle du golfe de Guinée.

Outre la beauté naturelle, il convient de préciser que de 1471 à 1474, la Guinée équatoriale a été explorée et exploitée par les Portugais, qui se sont approprié de vastes territoires du golfe de Guinée. Les îles de Bioko et d'Annobon étaient en fait d'importants ports de débarquement pour la traite des esclaves. Les perles nègres – des perles humaines – étaient capturées et exportées en France, en Espagne et en Angleterre, avant d'être expédiées aux Amériques. Les pics volcaniques, l'abondante verdure de nos forêts tropicales, notre nature luxuriante et le sable noir de Bioko peuvent peut-être évoquer pour certains l'image d'un paradis tropical, mais pendant des décennies notre peuple a été soumis à la plus vile exploitation de l'homme par l'homme. La traite des esclaves, qui est une violation

grave des droits de l'homme, s'est transformée en une vaste opération multinationale. Certaines pratiques de la traite négrière ont même été légalisées dans certains pays. Ce commerce a contribué aussi à l'essor économique de l'Occident. Sous contrôle britannique, l'île de Fernando Po finançait en partie la révolution industrielle du Royaume-Uni.

La vérité est que la traite transatlantique des esclaves a infligé d'innombrables souffrances. Les millions de victimes avaient, chacune, une histoire personnelle, une famille, des rêves et des espoirs. Les Africains ont été traités comme des êtres inférieurs. Le trafic était au cœur des profondes inégalités structurelles aux niveaux économique et social. Ces injustices et ces inégalités continuent d'affecter les descendants d'Africains partout dans le monde. Les États Membres doivent poursuivre leurs efforts. C'est pourquoi la Guinée équatoriale s'est félicitée de l'initiative prise par la Communauté des Caraïbes d'ériger un mémorial permanent, *L'Arche du retour*, pour la construction de laquelle la Guinée a contribué 100 000 dollars.

Ceux qui ont succombé sous le joug de l'esclavage n'avaient que peu d'endroits où se réfugier. Ils ne leur restaient que leurs croyances, leurs tambours, et leur volonté invincible de ne pas mourir. Ils couraient le risque de perdre leur identité, leur raison de vivre. La République de Guinée équatoriale, son peuple, son Gouvernement et son Chef d'État, S. E. M. Obiang Nguema Mbasogo, s'enorgueillirent toujours d'avoir contribué à la conception de ce monument. En contribuant ainsi à honorer la mémoire des victimes de l'esclavage, nous voulons participer à la restauration de la dignité de ceux qui ont été privés de tout. Un mémorial permanent ici au Siège de l'ONU est non seulement un symbole fort pour l'éducation des générations futures, mais aussi un rappel sans détour à tous ceux qui voudraient oublier. La Guinée équatoriale s'associe pleinement et résolument au devoir de mémoire.

Notre pays salue le courage de ceux qui ont succombé sous le joug de l'esclavage et nous célébrons leur témérité; nous saluons Toussaint Louverture; nous saluons Aimé Césaire; nous saluons les nègres marrons; nous saluons les braves combattants de la Jamaïque, d'Haïti, du Pérou; nous saluons ceux de toute la diaspora africaine qui se sont révoltés contre l'ignominie, ceux qui se sont révoltés, comme Aimé Césaire l'a si bien décrit dans son *Cahier d'un retour au pays natal*, telle la femme haïtienne, symbole de notre orgueil. Nous nous inclinons devant la mémoire de ceux qui ont combattu

ce crime terrible, cette intolérance grave, cette injustice ignoble. Nous saluons ceux qui, par leur créativité, ont contribué à cette lutte. Nous saluons ainsi, une fois de plus, l'architecte Rodney Leon, l'artiste qui a su concevoir cette œuvre historique – *L'Arche du retour*.

La République de Guinée équatoriale saisit cette occasion pour remercier les Nations Unies des efforts qu'elles déploient pour lutter contre l'esclavage, sans entrer dans une analyse minutieuse ni dans une évaluation de ce que la communauté internationale a fait, ou n'a pas fait, ces dernières années.

La République de Guinée équatoriale est très préoccupée par les cas d'esclavage et de xénophobie qui continuent d'être signalés dans diverses régions du monde, en particulier les cas choquants en Afrique du Nord perpétrés par des acteurs non étatiques, comme, par exemple, en Libye. Nous pensons que la paix et la sécurité mondiales ne pourront pas être pleinement réalisées tant que l'esclavage, la xénophobie et le racisme persisteront dans le monde. C'est pourquoi nous invitons les gouvernements à intensifier leurs efforts pour sensibiliser aux dangers de ces maux en mettant en œuvre des réformes institutionnelles visant à renforcer dans l'esprit de leurs citoyens les comportements et les valeurs dignes d'États modernes, en rejetant tout type de discrimination sociale qui malheureusement continue d'exister.

Je terminerai l'intervention que j'ai prononcée au nom de la République de Guinée équatoriale en soulignant que nous faisons tous partie d'une même famille, une grande famille, la famille de l'humanité. Que nous venions des Caraïbes, d'Afrique ou d'autres régions du monde, chaque année, à l'heure de célébrer l'abolition de l'esclavage, disons tous ensemble, crions tous ensemble, chantons tous ensemble : « Plus jamais! Plus jamais! »

M^{me} Rodríguez Camejo (Cuba) (*parle en espagnol*) : Cuba s'associe à la déclaration faite par le représentant de l'Uruguay au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Nous attachons une importance particulière à la commémoration annuelle de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, sujet particulièrement sensible pour le peuple cubain. C'est pourquoi nous avons appuyé les résolutions 61/19 et 70/7 commémorant le bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves, désignant le 25 mars

Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, et établissant un mémorial permanent en souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Plus de 200 années se sont écoulées depuis que les luttes pour l'indépendance ont débuté dans les anciennes colonies américaines, mettant fin à l'esclavage. Ce serait toutefois une erreur historique impardonnable que d'ignorer ou feindre d'oublier le passé.

Avec l'introduction de la traite des esclaves dans l'hémisphère occidental, les anciennes puissances coloniales ont commis un crime contre l'humanité qui est imprescriptible. Nous ne devons pas oublier le sort tragique de millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui, pendant plus de quatre siècles, ont été arrachés à leur patrie en Afrique et transportés de force vers les Amériques. Les grands bénéficiaires de la conquête, de la colonisation, de l'esclavage et de la traite des esclaves doivent assumer leurs responsabilités et s'acquitter de réparations pour les crimes odieux qu'ils ont commis. Il est impératif de mettre en œuvre les principes de la Déclaration de Durban, en particulier ceux énoncés aux paragraphes 98 à 102, ainsi que les mesures prévues dans le Programme d'action concernant l'enseignement et la compréhension de la vérité historique sur cette tragédie, le rétablissement de la dignité des victimes et les réparations et indemnisations pour les souffrances humaines causées.

Nous constatons avec une préoccupation croissante que l'esclavage n'est pas un phénomène du passé. Près de 40 millions de personnes sont soumises à des conditions analogues en plein XXI^e siècle. Ainsi que l'Organisation internationale du Travail et d'autres organismes internationaux l'ont indiqué, il nous faut malheureusement reconnaître que les objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 8.7, ne pourront pas être réalisés tant que les efforts visant à éliminer l'esclavage moderne ne seront pas considérablement renforcés. Des millions de femmes, d'hommes et d'enfants sont aujourd'hui les victimes de l'esclavage et d'autres traitements cruels, inhumains et dégradants. C'est pourquoi nous appelons de nouveau la communauté internationale à prendre d'urgence des mesures pour mettre fin aux formes contemporaines de l'esclavage et autres pratiques analogues qui constituent des violations flagrantes des droits fondamentaux des personnes touchées.

Le thème de la présente séance – « Triomphes et luttes pour la liberté et l'égalité » – nous rappelle que cette année marque le deux cent vingt-septième anniversaire du début de la première révolution sociale victorieuse en Amérique latine et dans les Caraïbes, la révolution haïtienne dont l'objectif principal était de mettre fin au régime odieux de l'esclavage. Le mouvement a pris de l'ampleur dans les autres territoires coloniaux de notre Amérique, qui ont incorporé l'abolition de ce système inhumain dans leurs aspirations à l'indépendance. Ce fut aussi le cas à Cuba où près de 1,3 million d'Africains étaient arrivés comme esclaves. Ces personnes et leurs descendants ont été des acteurs clefs dans les différentes étapes de notre lutte pour une libération définitive et ont largement contribué à la formation de notre identité nationale et de notre culture. Nous avons hérité d'eux l'esprit combatif et l'amour de la liberté qui nous caractérisent.

Puisse la commémoration d'aujourd'hui nous inciter à ne pas oublier l'histoire et l'héritage des pères fondateurs de notre liberté et rappeler à la communauté internationale son obligation morale de contribuer à réparer les crimes commis.

M. De Souza Monteiro (Brésil) (*parle en anglais*) : Nous nous associons à la déclaration faite par le représentant de l'Uruguay au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Je vais maintenant faire une déclaration à titre national. La commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves nous offre une occasion singulière de réfléchir à la situation actuelle des personnes d'ascendance africaine. Malgré les décennies qui se sont écoulées depuis l'abolition de l'esclavage, la discrimination et les inégalités qui en découlent restent très présentes. Les données ventilées montrent qu'aujourd'hui, les personnes d'ascendance africaine sont touchées de façon disproportionnée par des niveaux élevés de pauvreté, d'exclusion sociale et de violence.

La contribution des esclaves et de leurs descendants à l'histoire politique, économique, sociale, culturelle, religieuse et intellectuelle du Brésil est extraordinaire. Notre pays, qui compte la plus grande population d'ascendance africaine, est parfaitement conscient de sa part de responsabilité face au passé et dans la lutte contre les injustices.

Depuis la Constitution de 1988, la compréhension et les politiques du Gouvernement brésilien concernant

les personnes d'ascendance africaine ont évolué. Premièrement, elle reconnaît le droit à la propriété, foncière en particulier, des communautés de descendants d'esclaves fugitifs, connues sous le nom de quilombos, notamment le Quilombo dos Palmares, qui est le symbole d'une résistance ayant duré près de 100 ans. La Constitution reconnaît également l'importance de prendre en compte et de protéger la culture afro-brésilienne. La reconnaissance de la capoeira en tant qu'élément du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO est un résultat direct de ce changement de mentalité.

Depuis 15 ans, le Gouvernement fédéral travaille avec un secrétariat spécial pour la promotion de l'égalité raciale à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes visant à améliorer le bien-être et à accroître la participation des communautés ethniques, en particulier celles dont sont membres des personnes d'ascendance africaine. Dans le domaine de l'éducation, des programmes publics de financement et des systèmes de quotas ont permis de faire sensiblement augmenter le nombre d'étudiants d'ascendance africaine qui vont à l'université dans tout le pays. Le principal programme de protection sociale au Brésil, le Programa Bolsa Familia, bénéficie à une des strates les plus marginalisées de la société – les femmes d'ascendance africaine. Même si des progrès considérables ont été accomplis depuis l'adoption de la Constitution en 1988, il reste indéniablement beaucoup à faire. Le Gouvernement brésilien demeure déterminé à vaincre les effets persistants de la traite transatlantique des esclaves, que ce soit en appliquant des politiques générales de protection sociale ou en mettant en place des mesures de discrimination positive spécifiques et ciblées.

Le Brésil a décidé de rejoindre le Groupe des amis pour l'élimination du racisme, qui a été créé la semaine dernière sous la direction de l'Afrique du Sud et de la Belgique. Nous estimons que cette mesure marque une avancée fondamentale. Le système des Nations Unies et les États Membres doivent accentuer leurs efforts pour relever les nombreux défis que pose la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, notamment les négociations sur la déclaration internationale des droits des personnes d'ascendance africaine et la création d'une instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine. Trop souvent, la question des droits des personnes d'ascendance africaine est décrite comme la priorité d'une seule région. Nous saisissons cette occasion pour souligner la nécessité que tous les pays s'engagent sur cette question. Il est vrai que

le nombre absolu de personnes d'ascendance africaine varie énormément en fonction des régions. Cela dit, ce qui semble malheureusement familier est le fait que les Noirs sont victimes de tendances discriminatoires très similaires, ce qui est à n'en pas douter une conséquence de l'esclavage. Cette affirmation s'applique non seulement aux Amériques, mais également à d'autres régions du monde.

Malheureusement, nous observons également des tendances préoccupantes à une discrimination qui prend des formes multiples et entremêlées. Souvent, les personnes d'ascendance africaine sont exposées à une discrimination supplémentaire liée à l'islamophobie ou à la xénophobie. La question de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine n'est donc une priorité pour aucune région en particulier. Elle doit être considérée par tous les pays comme une occasion unique de combattre la discrimination raciale et de lutter contre les conséquences socio-économiques de la traite transatlantique des esclaves.

Pour conclure, le Brésil remercie une fois de plus les dirigeants de la Communauté des Caraïbes et les autres acteurs qui ont contribué à l'érection du mémorial permanent de la traite des esclaves – *L'Arche du retour* – un rappel quotidien qui est une source d'inspiration pour tous les délégués et tous les visiteurs qui entrent dans le bâtiment de l'Assemblée générale à New York.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Nous avons entendu le dernier orateur pour cette réunion commémorative. L'Assemblée a ainsi achevé la réunion commémorative tenue à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

Puis-je considérer que l'Assemblée en a ainsi terminé avec son examen du point 119 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Point 7 de l'ordre du jour (suite)

Organisation des travaux, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

Le Président par intérim (parle en anglais) :
J'appelle maintenant l'attention de l'Assemblée générale sur le projet de décision A/72/L.44, distribué au titre du point 99 cc) de l'ordre du jour, intitulé « Suivi de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire de 2013 ».

Les membres se rappelleront que l'Assemblée a achevé l'examen du point 99 de l'ordre du jour dans son ensemble à sa 76^e séance plénière, le 24 décembre 2017. Pour se prononcer sur le projet de décision, l'Assemblée devra reprendre l'examen de cet alinéa.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide de reprendre l'examen du point 99 cc) de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Point 99 de l'ordre du jour (suite)

Désarmement général et complet

cc) Suivi de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire de 2013

Projet de décision (A/72/L.44)

Le Président par intérim (parle en anglais) : Les membres se rappelleront également qu'à sa deuxième séance plénière, le 15 septembre 2017, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 99 cc) de l'ordre du jour à la Première Commission. Pour que l'Assemblée générale puisse se prononcer rapidement sur ce document, puis-je considérer qu'elle souhaite examiner le point 99 cc) de l'ordre du jour directement en séance plénière et procéder immédiatement à son examen?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République bolivarienne du Venezuela, qui va présenter le projet de décision A/72/L.44.

M. Suárez Moreno (République bolivarienne du Venezuela) (parle en espagnol) : La République bolivarienne du Venezuela a l'honneur de prendre la parole au nom du Mouvement des pays non alignés pour présenter brièvement le projet de décision A/72/L.44.

Comme nous le savons tous, l'Assemblée générale a adopté le 24 décembre 2017 la résolution 72/251, en vertu de laquelle elle a décidé de convoquer, du 14 au 16 mai 2018, une conférence internationale de haut niveau des Nations Unies sur le désarmement

nucléaire pour faire le point sur les progrès accomplis dans le domaine du désarmement nucléaire après la tenue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire en 2013. Cette résolution prévoit également la tenue, le 28 mars dans le cadre de la conférence internationale, d'une session d'organisation.

Sur la base de consultations avec plusieurs États Membres de l'ONU, y compris le Mouvement des pays non alignés – qui est le facilitateur principal de la résolution 72/251 et de l'organisation de la conférence internationale susmentionnée – il a été décidé de présenter le projet de décision A/72/L.44 à l'Assemblée générale pour examen, ce qui signifie que la session d'organisation est reportée au 10 mai. Nous estimons que ce changement est nécessaire pour donner aux États Membres le temps de préparer minutieusement tous les détails de la session d'organisation afin de garantir que cette importante conférence internationale sur le désarmement nucléaire soit couronnée de succès et productive, et d'assurer également une participation importante au plus haut niveau possible.

À cet égard, le Mouvement des pays non alignés espère pouvoir compter sur l'appui de tous les États Membres de l'Organisation à ce projet de décision, et il saisit cette occasion pour réaffirmer sa position de principe sur le désarmement nucléaire, qui reste, avec la non-prolifération des armes nucléaires sous tous ses aspects, sa principale priorité.

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de décision A/72/L.44, intitulé « Réunion d'organisation de la conférence internationale de haut niveau des Nations Unies sur le désarmement nucléaire ». Puis-je considérer que l'Assemblée décide de l'adopter?

Le projet de décision A/72/L.44 est adopté (décision 72/553).

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 99 cc) de l'ordre du jour.

La séance est levée à 16 h 40.